



**Procès-verbal décisionnel de la séance du Conseil général de L'Abergement  
du 11 décembre 2017**

1. **Demande de crédit de Fr. 203'600.- pour le remplacement des conduites d'eau potable, des eaux usées et des eaux claires, avec réfection complète de la chaussée de la rue des Fontaines : préavis municipal 07/2017, rapport de la commission de gestion, discussion et décision**

**Décision**

A l'unanimité, le Conseil général décide :

1. d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux ;
2. de lui accorder dans ce but un crédit de Fr. 203'600.- ;
3. de financer ces travaux par un investissement global de Fr. 178'600.- à amortir sur 30 ans, soit Fr. 5'953.- annuellement ; le solde de Fr. 25'000.- étant porté à l'entretien courant au budget de fonctionnement ;
4. d'autoriser la Municipalité à emprunter Fr. 200'000.- aux meilleures conditions du marché.

2. **Budget 2018 : préavis municipal 08/2017, rapport de la commission de gestion ; discussion et décision**

**Décision**

A l'unanimité, le Conseil général décide :

- d'adopter le budget 2018, se bouclant par un excédent de revenus de Fr. 6'318.- tel que présenté par la Municipalité.

4. **Nomination d'une commission chargée d'étudier le préavis 09/2017**

MM. Joël Christe, Denis Racine, Fabio Borrani et Steve Domenjoz (suppléant) sont élus.

Pour le Conseil général de L'Abergement :

La présidente

*IBWautenuw*



La secrétaire

*Z. B. B.*